

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74 du 21 janvier 1961 :

n° 74

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 janvier 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Ghaleb (Jean), comptable contractuel, est mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan pour servir aux Finances, pour compter du 24 décembre 1960, date de son retour dans le Territoire. 36 du 9 janvier 1961 : M. Douteau (Pierre), Secrétaire Administratif des Préfectures 1 classe, 2e échelon (indice 285), est mis à la disposition du Ministre des Travaux Publics et du Port, pour compter du 30 décembre 1960, date de son arrivée dans le Territoire.